

Bulletin d'inscription (également possible sur www.triathlondesgorges.com)

Autorisation parentale :

Je soussigné autorise mon fils/ma fille, mineur(e) à participer au Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard 2025, (pour les épreuves Jeunes ou distance XS, Ms).

Visa parent ou représentant légal pour les mineurs :

Pass-compétition pour les non-licenciés FFTRI

En signant le formulaire d'inscription, l'athlète demandeur (ou son représentant légal pour les mineurs) atteste avoir pris connaissance des informations suivantes relatives à la souscription du pass-compétition obligatoire pour toute personne non titulaire d'une licence compétition souhaitant participer à une épreuve agréée FFTRI. **Le soussigné est informé :**

- ◆ qu'il bénéficie dans le cadre de la présente manifestation, des garanties prévues au contrat d'assurance de responsabilité civile souscrit par la FFTRI auprès de la MAIF
- ◆ que le pass-compétition ne comprend aucune garantie d'assurance de personne.
- ◆ qu'il peut être de son intérêt de souscrire, auprès d'un assureur de son choix, un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive –la pratique sportive de son enfant– peut l'exposer.
- ◆ que son vélo –le vélo de son enfant– ne bénéficie d'aucune couverture assurance. Les dégâts matériels qu'il –que son enfant– pourrait causer à son vélo ou au vélo de tiers ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.
- ◆ que les dégâts que des tiers pourraient occasionner à son vélo –au vélo de son enfant– ne sont pas couverts par l'assurance responsabilité civile fédérale.

Acceptation du règlement de l'épreuve

Intégralité du règlement consultable sur www.triathlondesgorges.com

Visa Athlète :

Nom – Prénom :

Adresse :

Code Postal + Ville :

Email : Tél :

Date de naissance : Nationalité :

Sexe : Masculin Féminin / Paratriathlète

Club :

N° licence (20 caractères pour FFTRI):.....

Nom d'équipe (pour le relais) :

Pour s'inscrire, cochez les cases correspondantes à votre choix et situation

Jeunes (4 juillet) : 13€ + 2€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

Distance XS (4 juillet) :

↳ Triathlon Individuel 20€ + 2€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

↳ rando-Triathlon 20€ (épreuve sans classement)

Distance M (3 juillet) :

↳ Triathlon Individuel 49€ + 20€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

↳ Relais : Natation Vélo Course à Pied, (**remplir 1 bulletin par personne**)
35€ par personne + 5€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

↳ rando-Triathlon 40€ (épreuve sans classement)

Distance L (5 juillet) :

↳ Triathlon Individuel 133€ + 40€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

↳ Relais : Natation Vélo Course à Pied (**1bulletin par personne**)
72€ par personne + 10€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

↳ Duathlon Individuel 110€ + 40€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

↳ Swim-Bike Individuel 110€ + 8€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

Challenge HUUB (Ms+XS+L) : Indiv 188€ + 62€ pass-compétition si Non-licencié FFTRI

Consigne Gobelet: +2€ (Obligatoire pour tous, rendue sur place contre retour du gobelet)

TOTAL à payer : + + **2€** + = €
Inscription Pass-Compétition Consigne Repas supp Chèque à l'ordre de
Ardeche Sport Attitude

Le montant du pass-compétition est intégralement reversé à la Ligue de Triathlon

Merci d'indiquer votre taille de Tee-shirt :

Copie licence FIS ou certificat médical (si besoin)

PROGRAMME à St Martin d'Ardèche

Jeudi 3 juillet 2025

- ↳ 16h00-18h45, Retrait des dossards Triathlon distance Ms et Challenge
- ↳ 17h00-19h00, Accès Aire de Transition Distance Ms
- ↳ 19h00, Départ 1 paratriathlon
- ↳ 19h30, Départ 2 Challenge puis Triathlon distance Ms
- ↳ 19h33, Départ 3 Triathlon Ms relais & Rando-Triathlon
- ↳ 22h00, Temps limite Vélo
- ↳ 22h00, Podium & Remise des prix

Vendredi 4 juillet 2025

- ↳ 16h00, Retrait des dossards Jeunes jusque 17h30 /dist. XS jusque 19h
- ↳ 17h00-17h45, Accès Aire de Transition pour les 6/9 & 10/13 (coté Pont)
- ↳ 18h00, Départ Jeunes 6/9, Mini-Poussin/Poussin
- ↳ 18h30, Départ Jeunes 10/13, Pupille/Benjamin
- ↳ 19h15, Accès Aire de Transition pour le dist. XS (coté Pont)
- ↳ 20h15, Départ Challenge puis Triathlon distance XS pour les Benjamins
- ↳ 20h17, Départ Triathlon distance XS puis RandoXS
- ↳ 21h15, Podium & Remise des prix

Samedi 5 juillet 2025

- ↳ Informations course & présentation athlètes élités
- ↳ 14h30-16h40, Retrait des dossards distance L
- ↳ 15h30-16h50, Accès Aire de transition & Dépôt des vélos
- ↳ 17h30, Départ Challenge puis Triathlon distance L individuel
- ↳ 17h33, Départ Triathlon distance L relais & Duathlon
- ↳ 18h45, Temps limite Natation / 22h00 au km58, Temps limite Vélo
- ↳ 22h45, Temps limite départ Course à Pied
- ↳ 23h20, Engagement sur petit tour CàP (1km) jusque minuit
- ↳ 23h30, Podium & remise des prix, puis Clôture de la course à Minuit
- ↳ 00h30, Fermeture de la Garden-Ravito

Informations complémentaires sur
www.triathlondesgorges.com

Extrait du REGLEMENT

(voir intégralité sur www.triathlondesgorges.com)

- ◆ Le Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard est organisé par Ardèche Sport Attitude sous l'égide de la FFtri, les concurrents sont donc soumis à la Règlementation Sportive de la FFtri et s'engage à la connaître et la respecter, elle est consultable sur www.fftri.com
- ◆ La signature de l'athlète (lors du retrait des dossards) signifie qu'il accepte le règlement et certifie exact les renseignements fournis.
- ◆ Si le concurrent n'est pas licencié "compétition" FFtri, il a nécessité de prendre un pass-compétition en même temps que l'inscription à l'épreuve.
- ◆ Si pass-compétition, le concurrent **majeur** doit remplir et signer le "[Formulaire Info Santé](#)" et attester de la compréhension des informations délivrées, le concurrent **mineur** doit attester, avec ses parents, du renseignement d'un questionnaire sur son état de santé et en fournir l'attestation remplie. Si les réponses nécessitent un examen médical (au moins une réponse « Oui ») alors un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive de moins de 6 mois devra être fourni.
- ◆ **Bulletin & règlement à envoyer à Ardèche Sport Attitude - 4 Chemin de la Feuille - Le Petit Tournon - 07000 LYAS, Chèque à l'ordre de "Ardèche Sport Attitude", avec copie des documents demandés.**
- ◆ Parcours vélo sans Aspiration-Abri entre 2 concurrents (**Drafting interdit**)
- ◆ Chaque participant des distances Ms et L devra être **muni d'un contenant** (flasque souple, gourde, bidon, gobelet) pour le ravitaillement en eau du parcours Course à pied).
=> Tout concurrent qui prévoit (selon son niveau) d'être encore sur le parcours vélo à 21h15 devra être muni d'un **dispositif d'éclairage** (avant et arrière) et l'activer à partir de cet horaire. Le non respect de cette règle entraîne une mise hors-course du concurrent à partir de l'horaire spécifié.
- ◆ **Pour le Triathlon distance M,**
=> Temps limite vélo fixé à 22h00, plus de départ CàP à partir de cet horaire, même sans dossard.
- ◆ **Pour le format distance L,** temps limite natation à 18h45 (Triathlon), temps limite vélo à 22h au km58, départ CàPied toléré jusque 22h45, à 23h20 petit tour CàP et clôture de la course à minuit.
- ◆ Epreuve label Développement Durable, respecter l'environnement, pas de jet de détritres en dehors des zones prévues. Un gobelet rigide sera remis à chaque concurrent à l'arrivée dont la consigne (2€) lui sera rendue par l'organisation au retour du gobelet, le jour de l'épreuve.
- ◆ Si annulation pour cause "sanitaire", au choix du participant : remboursement de l'inscription avec une retenue de 10% du montant payé ou report sans frais sur l'édition suivante. Si annulation de l'épreuve pour tout autre cas de "forces majeures", avant le 30/04/25, les droits d'inscription seront remboursés intégralement. A partir du 01/05/25, 50% du montant des droits resteront acquis à l'organisation; La veille ou le jour même, l'intégralité des droits reste acquise à l'organisateur.
- ◆ L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance dû à un mauvais état de santé, au non-respect du code de la route ou des consignes de l'organisation. Elle décline également toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel.
- ◆ Par leur inscription, les concurrents autorisent l'organisateur ainsi que ses ayants-droits tels que, partenaires, médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Triathlon des Gorges - Ardèche et Gard 2025, sur tout support y compris pour les projections éventuelles, lors de cette journée. Les concurrents sont informés que des données personnelles sont collectées, ils l'acceptent et autorisent Ardèche Sport Attitude à stocker ces données. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018 et la loi informatique et liberté du 20 juin 2018, ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant. S'ils souhaitent ne pas être amenés à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations ou faire effacer ces données, il leur appartient d'en informer par écrit l'organisateur en indiquant nom, prénom et adresse.